



Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le 23 MAI 2022

ID : 001-210101796-20220517-202227-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de l'AIN
Mairie de GRIEGES

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19
" " en exercice : 19
" " qui ont pris part à la délibération 16

Convocation du Conseil Municipal le : 10 mai 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIEGES

SÉANCE du 17 MAI 2022
2022 / 27

L'an deux mil vingt-deux et le dix-sept du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. BONNOT Jean-Jacques, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GARREAU Elisabeth, Mme GREMY Annick, Mme HULEUX Cindy, M. LAMPS Arnaud, M. BOUQUET Frédéric, M. LORIN Christian, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine, Mme MERLE Fabienne.

Excusés : Mme PALLOT Irène, M. PACCOUD Christian, M. DURAND Paul

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : VENTE DE COUPE DE BOIS à M. Paul BOURDON

Monsieur Paul BOURDON a procédé à une nouvelle coupe de bois dans la continuité de celle accordée en 2021 sur la parcelle ZI 11a, située à Corcelles. Le cubage de l'abattage réalisé les 29/03/2022 et 16/04/2022 s'élève à 77.17 m³ soit 32.83 moules à facturer à 16 €/moule, soit 525.28 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE de percevoir la somme 525.28 € relative à la coupe de bois réalisée par M. Paul BOURDON.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY